

15 DECEMBRE 1977 .-  
===== (Jeudi)

" LA CASSINE " commune de  
St Ciers du Taillon.-(17)  
.....

HEURE : 20 H 00/20 H 45  
(locale)

TEMOINS : M. TRIPOTEAU Jean, 45 ans, Inspecteur d'assurances,  
17, rue des Grives à VAUX SUR MER.

M. CHATEAU Jean Claude, 33 ans, Agent d'assurances. I7000  
LA ROCHELLE.

M. NATIER Jacques, 37 ans, Agent d'assurances I7220 LA JARRIE.

M. MASSIERE Jean, 37 ans, Agent d'assurances I7000 LA ROCHELLE

M. GENOZEAU Guy, 36 ans, Agent d'assurances I7200 ROYAN.

M. MOUILLOT, cultivateur, LE PETIT BAUDOIRE. St CIERS DU TAIL-  
LON.

M. X. 32 ans, Gendarme à ST CIERS DU TAILLON.

DUREE DE L'OBSERVATION : 45 minutes.

DISTANCE : d'après calculs : 3400 mètres

BRUIT : aucun - trop loin -

DIMENSION : 3 mm à bout de bras, 18 m réels.

Nbre d'Objet : UN

FORME : Barre au-dessus d'une demisphère.

COULEUR : orange noir.

JEUDI 15 DECEMBRE 1977, M. TRIPOTEAU, Inspecteur d'Assurances,  
à bord d'une CX revient d'une réunion de travail à Bordeaux,  
il est 20 H 00. Sur la Nationale 730, au lieu dit " LA MONTEE  
ROUGE " commune de St Ciers du Taillon. Il aperçoit la Lune.  
Il la regarde une fois, une deuxième fois au NORD.OUEST à  
travers le parebrise, c'est étrange !... mais à la hauteur  
de la portière avant gauche, c'est-à-dire au SUD.OUEST, il  
voit cette fois ci la lune, la vraie lune.  
Il constate ce phénomène qui paraît être en mouvement lent

à 6° ou 7°, soit 2 fois la hauteur d'un bouquet d'arbres à l'horizon. C'est une lueur qui doit faire à peu près le diamètre apparent de la lune, elle est de couleur orangée. Il n'y a aucun bruit audible, ceci paraît normal car pour M. TRIPOTEAU l'objet doit se trouver dans les 3 ou 4 kilomètres.

Le témoin est ancien pilote et son appréciation des distances est à prendre en considération. Le témoin va ainsi jeter tout en roulant plusieurs regards vers cet objet, mais il ne peut s'arrêter car le bord de la route est trop relevé et la voiture pourrait verser. Quand enfin il le peut, il est 20 H 02, M. TRIPOTEAU est arrivé au lieu dit " LA CASSINE ", l'objet a disparu, il n'est plus visible.

Quelques instants après, arrive une autre voiture, une 504. Il s'agit de quatre amis du témoin, des agents d'assurances qui ont eux aussi participé à la même réunion.

" Je leur raconte ce que j'ai vu, ils ne me croient pas, il n'y a en effet plus rien de visible. On a parlé 3 à 5 minutes et d'un seul coup tout le paysage au-dessus de " CHEZ JOUET " s'illumine, couleur orangée un comme un lever de soleil et l'engin monte, il monte à deux fois la hauteur des arbres soit 5°. Il apparaît comme la première fois, une lumière orangée comme un lampadaire dans le brouillard."

M. CHATEAU (un des occupants de la deuxième voiture) dit alors: " J'ai mes jumelles marine " il va donc les chercher dans le coffre de la 504 et là, penché au-dessus du coffre il voit deux cannes et sursaute. Il s'agit d'un autre témoin, M. MOUILLOT, habitant du village de " LE PETIT BAUDOIRE " distant de 300 mètres et qui voyant deux voitures arrêtées, croyait à un accident.

A ce moment là, M. TRIPOTEAU qui avait les phares de sa voiture allumés, appuie accidentellement sur ses codes-phares et là-bas l'objet s'éteint pour se rallumer quelques instants ~~xxx~~ plus tard.

Cette observation insolite va durer 20 minutes. Eteint, allumé, 3 à 4 fois. Les parties éteintes étant de 1 à 2 minutes. Toute cette observation n'était faisable qu'avec l'aide de la paire de jumelles, surtout pour la partie éteinte, à ce moment la totalité de la vision se trouvait entourée d'un liseré argenté, comme un filament de lampe autour d'une masse noire.

Lorsque l'OVNI était allumé, il formait comme une masse noire allongée entourée d'un léger liseré surmontant, une demi-sphère jaune où se voyait distinctement 3 ronds, plus orangés (comme des tuyères vues en bout). Il était surmonté d'un halo bleu (zone diffuse bleue). La lumière de cet objet éclairait la cime des arbres, mais elle devait se trouver au-delà. Il est 20H 30; tous les témoins repartent en voiture, passent par ST CIERS DU TAILLON et tournent en direction de CONSAC par la départementale 252. De nouveau ils voient parfaitement l'objet et retournent à la gendarmerie de ST CIERS DU TAILLON. Il est 20 H 45 quand ils arrivent à celle-ci. Leur observation a donc duré 45 minutes. C'est M. CHATEAU qui le 1er une fois dans le couloir de la gendarmerie annonce " Vous allez me prendre pour un fou, mais c'est vrai, j'ai vu une soucoupe volante."

Le planton de service ce jour là, le gendarme X. sort alors précipitamment dehors et là, dans la direction supposée voit à son tour un phénomène insolite. Deux boules blancs au-dessus et en direction du champ de M. BRET, soit au sol, soit très près, c'est-à-dire à l'horizontale de sa vision.

Deux boules qui après 1 à 2 secondes s'éteignent graduellement et se rallument vertes.

Une à deux secondes et de nouveau, suivant le même processus passent au rouge. Le gendarme X. rentre alors précipitamment ~~ix~~ frapper à la porte de son commandant de brigade en disant qu'il ~~xv~~ y avait une soucoupe dans le champ de ches " BRET ".

Ensuite sa réaction a été de dire à sa femme à l'étage, qui regardait la télévision d'ouvrir la fenêtre donnant sur le champ en question. Il n'y avait plus rien. Soixantes secondes environ s'étaient écoulées depuis le début de sa vision des boules.

Le commandant de la brigade de gendarmerie est alors monté avec des témoins dans la 504; le témoin gendarme, un collègue et un autre témoin sont partis de leur côté, muni d'appareils photos. Après tout un circuit il a fallu se rendre à l'évidence, le phénomène avait disparu.

Les rapports des témoins ont été alors consignés à la gendarmerie.

Interrogé le lendemain 16 DECEMBRE, le CENTRE OBSERVATOIRE DE FLOIRAC a répondu que de son côté, il n'avait rien observé.

DISTANCE O.V.N.I. - trouvée par triangulation à l'aide de points de visées - : 3411 m

DIAMETRE APPROCHE DE L'OBJET : 18 mètres/

ALTITUDE DE L'OBJET : 90 mètres.

L'imprécision peut aller jusqu'à + ou - 15% des chiffres annoncés, mais nous avons quand même grâce à ces calculs une idée des plus exactes de l'OVNI et de ses dimensions.

ENQUETE CERPI N° 91 par Claude SOURIS. Alain KIM, Jocelyne LAMBERT.

BULLETIN CERPI N° 26 (Février 1980) P. 8.9.10.

51, St Pallais 17100 SAINTES.